

Image not found or type unknown



Defaut constructeur automobile

Par **bidard jp**, le **12/05/2010 à 10:48**

Bonjour, rnsuite à l'achat d'une voiture (année 2006), il y a 19 mois, le compteur affichant, ce jour 67000 kms, la boîte à vitesse vient d'exploser. La garantie du garage vendeur est terminée depuis le 03-09-2009. rnrn Question: puis-je tenter un recours auprès du constructeur? rn n'étant pas mécanicien suis-je tenu à "démonter" ma boîte pour divers contrôles? rn et au final est-il normal qu'une boîte à vitesse lâche au bout de 4 ans rn de vie et 67000 kms? rnrn merci d'éclairer ma lanterne à ce sujet afin de pouvoir rn affronter ce constructeur. rn rn cordialement jp bidard